

Le site de Monteignet-sur-l'Andelot/Beuille (03)

Magali Garcia

▶ To cite this version:

Magali Garcia. Le site de Monteignet-sur-l'Andelot/Beuille (03). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2014, 32, pp.31-33. hal-02382434

HAL Id: hal-02382434

https://hal.science/hal-02382434

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE SITE DE MONTEIGNET-SUR-L'ANDELOT/BEUILLE (03).

M GARCIA

Service d'archéologie préventive du Conseil général de l'Allier/UMR 8546

Situé au nord du territoire arverne, le site de Beuille a été repéré lors de sondages de diagnostic réalisés par le Service Archéologique du Département de l'Allier (SAPDA) dans le cadre de la construction de l'A719 entre Gannat et Vichy. Fouillé de juillet à octobre 2013 et en cours de traitement, il s'agit d'une occupation laténienne d'un hectare minimum, délimitée par des enclos fossoyés imbriqués. Le site présente un état de conservation limité, excluant la présence de tout niveau d'occupation. Certains trous de poteau ne sont conservés que sur une profondeur de 0,10 m.

D'orientation quasiment nord-sud (fig.1), les fossés de délimitation est et ouest se développent sur plus de 2 m de large en surface pour une profondeur maximale d'1,50 m. Suivis sur une longueur de 100 m, ils se poursuivent de part et d'autre de l'emprise aussi bien au sud qu'au nord. Ils ont pu dès l'origine fonctionner avec une palissade et un talus interne. Ces deux fossés montrent un recreusement complet de leur tracé, avec pour la partie ouest une division en deux fossés séparés par une interruption de 17 m. Si quelques indices laissent penser à la présence initiale d'une palissade, l'ensemble des fossés montre des opérations de curages des niveaux supérieurs lorsque par la suite ces structures fonctionnaient comme fossés ouverts. Le mobilier, à l'instar du reste du site, témoigne d'une première occupation dès la Tène C2/D1, avec une occupation principale dans le courant de LTD1.

Des fossés internes divisent l'espace en plusieurs compartiments. Deux fossés perpendiculaires semblent séparer dès la première phase le quart nord-ouest de l'enclos. Fossés de 1,5 m de profondeur, ils comportaient vraisemblablement une palissade. Parmi cet ensemble,

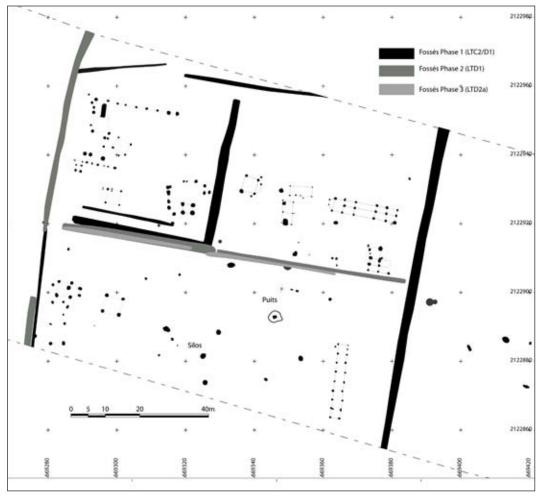


Fig.1: Plan de l'occupation laténienne de LTC2/D1 à LTDa (M. Garcia/A. Germain/SAPDA)

seul le fossé d'orientation est-ouest est recoupé par un fossé identique légèrement décalé au sud. Le comblement supérieur de cette structure est constitué d'une couche très riche en charbon et en mobilier (1/3 de l'ensemble du mobilier du site soit près de 2500 NR céramique pour un total de 7700 sur l'ensemble du site) daté de LTD2a. Un petit fossé palissadé le prolonge jusqu'au fossé de délimitation oriental. Ce dernier est recoupé dans la phase suivante par un autre fossé à palissade qui lui est parallèle et légèrement décalé au sud.

A l'intérieur de ces enclos, 17 ensembles de poteaux ont été distingués. Il s'agit de bâtiments sur 4 poteaux avec entrée sous porche, d'alignements de poteaux formant des palissades, le plus souvent localisés à proximité de petits bâtiments sur quatre poteaux dont la taille varie entre 2 et 5 m de côté. La fonction de ces ensembles tout comme leur datation restent à préciser en l'attente des résultats des études du mobilier.

Deux autres bâtiments sont à noter. Le premier, situé dans le quart nord-est, se présente sur 20 x 4 m environ, formé par 3 rangées de 6 poteaux, d'orientation est-ouest, avec un système d'entrée à l'ouest. L'écartement des poteaux suggère la présence d'un plancher supporté par la travée centrale

Le dernier ensemble, situé dans le quart sud-est, est formé de deux lignes de 9 poteaux, formant un bâtiment de 22 x 3 m d'orientation nord-sud ou plusieurs accolés. La proximité du fossé moderne ne permet pas d'affirmer l'existence d'une troisième ligne de poteaux. Si le bâtiment le plus au nord peut laisser penser à une habitation, celui situé au sud se rattache davantage à des constructions à fonctions agricoles, notamment pour abriter des animaux.

A proximité de ce bâtiment, dans la moitié sud, sont localisés plusieurs silos (dont trois de 1,5 m de côté), ainsi que deux puits.

Le puits le plus au sud se présentait en surface sous la forme d'une anomalie de près de 4 m de diamètre qui peut témoigner de l'existence d'une aire de travail ou d'accès ménagés autour du puits. Le puits lui-même est de forme circulaire, d'un diamètre de 1 m pour une profondeur de 4,70 m. Toujours en eau sur près d'un mètre de profondeur, il conservait un grand nombre de restes végétaux, dont quelques fragments de planches ou autres bois travaillés de chêne. Un madrier avec mortaise pourrait se rattacher à un système de puisage implanté en surface. Une date d'abattage en -182 (datation à confirmer) est obtenue sur la base des analyses dendrochronologiques, avec notamment.

Le deuxième puits se présentait en surface sous la forme d'un creusement quadrangulaire. Le conduit, circulaire, est identique au puits précédent. Sa profondeur est de 4,50 m, avec ici aussi la présence d'eau ayant permis la conservation d'un nombre important d'éléments végétaux au fond du puits, notamment un ensemble tressé à trois brins et un seau complet en bois à trois pieds. Ce dernier, d'un diamètre de près de 19 cm, est tenu par deux cerclages en fer qui correspondent vraisemblablement à des réparations. Cette hypothèse est corroborée par les systèmes d'attaches en fer qui voient le remploi d'éléments différents (attache de situle ?).

Le mobilier issu du site comporte une quantité importante de céramique, notamment de récipients de bonne qualité (céramique peinte, importations à vernis noir, etc.). Le mobilier métallique comprend quelques rares éléments d'armement et près de 10 fibules. Il s'agit néanmoins d'un corpus limité de moins de 100 objets, auxquels s'ajoutent une trentaine de meules et quelques plaques foyères. L'ensemble confirme une occupation établie entre LTC2/D1 et LTD2a. Fait particulier, la quasi-absence d'amphores sur ce site contraste avec la présence d'un certain nombre de marqueurs témoignant de l'importance de cette ferme à la limite nord du territoire arverne.



Fig. 2 : Photo en cours de fouille du seau en bois et fer (M. Garcia/SAPDA)